

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 16 février 2017

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 février 2017
convoquée le 7 février 2017

Présents Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Mathieu CARAYOL, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Milène GALY, Hélène POUJOL, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET

Absents : Nadine LLORENS, Dominique JALLIER

Pouvoir : Dominique JALLIER à Jean-François SPRIET

Secrétaire de séance : Mathieu CARAYOL

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte rendu de la réunion du 12 décembre 2016 est adopté à l'unanimité.

Toutefois, Gilles Berdot ne peut être suppléant au SBGH, le poste étant réservé à la commune de Fresinet.

Compte rendu des réunions par les délégués

1. Election au syndicat rivière SBGH

Igor Cabezos est délégué de la commune au SBGH

Il a participé aux élections du président et des vices présidents du syndicat ; président : Jean Cazanave, vice-président en charge du Douctouyre : Serge Robert, maire des Issards.

2. Agglo : nombreuses réunions pour l'installation des commissions, l'adhésion à divers syndicats, la confirmation de la pérennisation du fonctionnement de la voirie (opérations sous mandats par l'agglo et participation pour le même montant que le coût restant à la charge de la commune), aides à l'habitat...

Délibération modification budgétaire

A la demande de la DGFIP nous devons prendre, avec application décembre 2016, la délibération modificative :

60632 fourniture petit équipement – 162.00€

73925 Fonds péréquation ressources interco + 162.00 €

Cette écriture, qui ne nous semble pas indispensable, n'a aucune incidence sur le résultat.
Accord à l'unanimité.

Délibération refusant le transfert de la compétence urbanisme à la Communauté d'Agglomération (problème des compétences PLUI)

Au terme de la loi Alur, la Communauté d'Agglo sera compétente en matière d'urbanisme PLUI en particulier) à la place des communes le 27 mars 2017 sauf à ce que 25% des communes représentant 20% de la population ne s'y opposent.

La commune pense que ce transfert est prématuré et a d'ailleurs engagé une révision de son PLU.

Ce transfert sera à nouveau proposé aux communes, dans le cadre de cette même loi, en 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de s'opposer à ce transfert (position de la majorité des communes de l'agglomération).

Délibération autorisant la signature d'un avenant SDIAU 2017 – participation 404.38 €

Le SDIAU (service départemental d'instruction des autorisations d'urbanisme) qui a pris le relais de la DDT, souhaite simplifier les relations financières avec ces communes.

Il est donc proposé un nouvel avenant.

Dans cet avenant, le calcul de la contribution de la commune pour 2017 ressort à 404.38 €.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

Délibération autorisant la signature d'une nouvelle convention au service Santé Sécurité au Travail - tarification inchangée

La commune adhère déjà à ce service du centre de gestion (Cdg09).

Le Cdg09 souhaite une mise à jour de la convention qui nous lie pour tenir compte des évolutions réglementaires et de son fonctionnement pratique.

Le tarif reste inchangé.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

Comptes 2016 provisoires et bases et approche du budget 2017

Le résultat budgétaire 2016 se présente comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	Total	
Recettes	117998.47	85693.57	203692.04	
Dépenses	92145.22	36631.57	128776.79	
Résultat exercice	25853.25	49062.00	74915.25	

Dans ce résultat, 52299 € proviennent du report de résultats de résultats précédents.

Il faut également noter que :

- Environ 3000 € d'annuités d'emprunt n'ont pas été réglées
- Il reste à régler 3500 € de TVA
- Des virements n'ont pas été effectués au SIVOM (rythme scolaire) pour 333 €

Ces sommes seront reprises au budget 2017 mais gonflent artificiellement le résultat 2016.

Le budget 2017 sera difficile à établir en raison des incertitudes sur les frais de personnel (situation de Martine).

Dans les bases du budget, nous prendrons en compte la poursuite de notre emploi aidé pour 6 mois, mais nous ne connaissons pas encore le taux de prise en charge.

Il est également difficile de prévoir l'évolution de la taxe d'habitation dans la mesure où la prévision de base 2016 était de 206900 € et la réalisation de 183 524 €. Qu'en sera-t-il en 2017 ??? Nous investiguons !

La DGF va continuer de diminuer.

En ce qui concerne les investissements, et après en avoir discuté, nous envisageons de mettre au budget les dépenses suivantes :

- Voirie : 13750 € dont 5500 € à la charge de la commune (travaux déjà réalisés en 2016 – rue de la Croix et tubage de la rue de l'école)
- Signalétique : 7000 € (délibération prise en 2016)
- P.L.U. : 15000 € (environ 2/3 de la dépenses)
- Informatique 1000 € (achat d'un projecteur vidéo)
- Régularisation TVA : 2000 € (voir ci-dessus)
- Mobilier et divers 1200€
- Chemins sur la montagne St Jacques : 1500 €. Mais cette somme sera comptabilisée en entretien au budget fonctionnement. Des contacts seront pris avec les communes mitoyennes et les chasseurs pour essayer de trouver une solution commune à ce problème récurrent.

Labélisation de la commune « Territoire Bio Engagé »

Le Comité d'Attribution du label « territoire Bio Engagé » a validé la candidature de la commune.

Une charte sera signée le 13/03 à 10h00 et nous recevrons un Kit de communication (panneau, bannière internet, affichettes, logo, dossier de presse, signalétique...)

Confirmation du changement d'arrondissement

Confirmation de la préfecture : Vira fait désormais partie de l'arrondissement de Foix.

Problème épareuse

Nous avons reçu un courrier d'Arvigna nous signalant que la convention « épareuse » ne sera pas reconduite.

Il faut donc trouver une solution pour 2017.

Tous les contacts et idées sont les bienvenus.

Problèmes scolaire, périscolaire et SIVOM

Monsieur Monaco, président du SIVOM, a envoyé au sous-préfet une lettre de démission pour raison de santé.

L'inspection académique ne supprimera pas de poste pour la rentrée 2017/2018, mais a confirmé dans un courrier recommandé qu'elle se réservait la possibilité de la supprimer à la rentrée suivante en fonction des effectifs.

Théâtre

L'association CES AMES assure des cours de théâtre auprès des enfants de la vallée, avec d'ailleurs une participation du SIVOM.

La salle de Dun sera rénovée et l'association recherche un local pour héberger provisoirement ces cours.

Cette occupation se ferait le vendredi de 16h30 à 20h00.

Le conseil donne son accord de principe.

La salle devrait impérativement être libérée à 20h00 car elle pourrait être occupée le WE par d'autres structures.

Questions posées lors des vœux : vitesse excessive, connexion internet, TNT...

- Connexion internet : les mesures effectuées à plusieurs reprises sur des installations rue Rescanières donnent :

- Réseau Orange > 3,2 Mbtes pour un débit maximum théorique de 4,93 Mbtes
- Réseau SFR : > 7 Mbtes

Les valeurs sont donc acceptables. Si vous constatez des valeurs sensiblement plus faibles, il faut donc soumettre le problème à votre opérateur.

- TNT / Arte

Confirmation d'un problème matériel. Il faut relancer la recherche de chaînes et tout doit rentrer dans l'ordre. Le problème peut se poser en réception satellite et la solution est la même.

- Vitesse excessive

Igor Cabezos reprendra le dossier initié par la DDT. Les plateaux « traversant » sont à exclure pour des raisons de coût.

Lorsque le dossier sera prêt, il sera présenté en commission départementale et les demandes de subventions réalisées pour une mise au budget 2018.

Questions diverses

- Commission de sécurité : viendra pour la salle des fêtes le 16 mars.
Les problèmes potentiels, en particulier sur l'alarme, sont à régler avant cette date.
- Réunion PLU avec les agriculteurs : attention à anticiper les changements de destination et les porter sur le cahier d'observations.
- AFP : AG le 21/02/2017

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00